



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 mai 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 mai 2005

**Avis sur une demande de dérogation au repos hebdomadaire
dominical pour l'Agence Immobilière de la Poste**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005

DELIBERATION D20050185

dominical pour l'Agence Immobilière de la Poste

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'Agence Immobilière de la Poste, sise 5 rue Ernest Pérochon à Niort, sollicite l'autorisation de déroger à l'obligation de repos hebdomadaire dominical pour tous les dimanches de l'année, pour 2 salariés du Syndic de Copropriété de la Résidence « Angélique 1 » à Niort.

Ces personnes assureront les permanences alternées de gardiennage les dimanches. Cette demande est motivée par le fait que la résidence possède 7 entrées indépendantes et que la barrière levante installée ne peut être ouverte que par le gardien pour le passage des ambulances si nécessaire. Par ailleurs, les ascenseurs sont tous reliés à la loge du gardien qui prévient les secours en cas de panne.

L'âge avancé d'un nombre important de résidents justifie une liaison permanente à l'aide du collier « Présence Verte » avec la loge en cas de malaise.

Les salariés bénéficieront, soit d'une rémunération supplémentaire égale à 1/30^{ème} de la rémunération globale brute mensuelle conventionnelle et d'un repos compensateur de même durée dans la quinzaine qui suit, soit d'une rémunération supplémentaire égale à 2/30^{ème} de la même rémunération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Emettre un avis favorable à cette demande de dérogation au repos hebdomadaire dominical présentée par l'Agence Immobilière de la Poste.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)